

Les jeunes actuels hésitent à donner leur personne à une grande cause. C'est qu'ils baignent dans une logique économique qui se généralise. Cette loi de la rentabilité ferait-elle disparaître tout geste gratuit ? La gratuité demeure aujourd'hui ; ambiguë, elle forge toutefois des valeurs essentielles.

La gratuité est* surtout effective dans l'accès à la culture. La connaissance est libre et gratuite avec Wikipedia, l'encyclopédie numérique autogérée par des internautes bénévoles qui offrent un savoir immense. Il en est de même pour l'information diffusée par Internet et par la presse écrite quotidienne gratuite ; celle-ci s**est imposée auprès d'une jeunesse urbaine active et étudiante, une partie de cette jeunesse devenant récalcitrante à l'écrit. L'art enfin s'offre gracieusement aux amateurs ; de nombreuses musiques se téléchargent librement ; les musées nationaux sont gratuits pour les moins de 26 ans.

Fait de société, la gratuité* n'en est pas moins contestée. La gratuité des études supérieures est ainsi maintenant récusée, notamment au nom d'une équité citoyenne refusant de privilégier l'élite qui seule profite de cette formation. Par ailleurs, la gratuité provoque une gabegie dangereuse, telle l'exploitation éhontée des ressources naturelles offertes à* l'homme prédateur. De même, l'information gratuite compromet un journalisme pénétrant, lequel a un coût. Le sponsoring, quant à lui, qui s'affiche comme un mécénat généreux, est en réalité un outil de communication pour les entreprises. La gratuité, qui forge la notoriété des créateurs, est même devenue un* piège pécuniaire pour les consommateurs, contraints parallèlement à acheter des produits surfacturés.

Malgré ces ambiguïtés, la gratuité rappelle à l'homme que tout n'est pas monnayable. Elle l'invite à reconsidérer son rapport à la nature, en lui signifiant que celle-ci offre quantité de services gratuits, mais vitaux*, qui vont de la biodiversité aux équilibres écologiques. Elle lui redit que son travail, au-delà des impératifs économiques, revêt un sens qui transcende les lois du marché. Elle lui octroie enfin sa dignité humaine ; un homme ne saurait en effet ni se vendre ni s'acheter, ce qui justifie* la gratuité du don d'organes.

Qualité équivoque, la gratuité n'en fonde pas moins toujours la noblesse de la condition humaine, laquelle n'est pas quantifiable. Comme toutes les valeurs, elle pâtit de ses propres déviances : la charité, apparemment altruiste, ne dissimule-t-elle pas souvent des motivations égoïstes* ?

400 mots
Francis COLLET